



**Procès-verbal**  
**Réunion du Conseil communautaire**  
**du vendredi 12 avril 2024**  
**à 15 h 00**  
**A FAILLY-VREMY**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 avril à 15 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente Courcelles-Chaussy, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

**Membres présents :**

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH (à compter du point 2)
COINCY :	M. Michel HERENCIA ( jusqu'au point 11)
COLLIGNY-MAIZERY :	/
COURCELLES-CHAUSSY :	MM. Luc GIAMBERINI, Guillaume BERNEZ
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Jacky REMION
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Eric GULINO, Alain BASTIEN
PANGE :	M. Roland CHLOUP,
RAVILLE :	M. Pierre BENOIT
RETONFEY :	/
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Michel POIRIER
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	/
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	M. Dominique MAST

**Absents excusés :**

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN

COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Peggy RASQUIN, Armelle REISER-LAGRUE, Patricia FAGNONI M. Jean-Paul LARISCH et Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
PANGE :	M. Jean-Paul GRANDJEAN
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.  
M. Dominique BERTRAND a donné procuration à M. Claude SPINELLI pour tous les points à l'ordre du jour.  
M. Fabrice MULLER a donné procuration à Mme Claudine GLOTTIN pour tous les points à l'ordre du jour.  
M. Etienne LOGNON a donné procuration à M. Joel SIMON pour tous les points à l'ordre du jour  
M. Jean-Paul GRANDJAN a donné procuration à M. Roland CHLOUP pour tous les points à l'ordre du jour.  
Mme Patricia FAGNONI a donné pouvoir à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour.  
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à M. Dominique MAST pour tous les points à l'ordre du jour.

### **Ordre du jour :**

15h05 ouverture de la séance par M. le Président

#### **NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE.**

M. Claude SPINELLI est nommé secrétaire de séance.

#### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 avril 2024**

Aucune observation, ni écrite, ni orale n'ayant été formulée,

Le Conseil Communautaire,

**ADOpte le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 8 avril 2024 à l'unanimité**

### **Ordre du jour :**

N°	Compétence	Objet de la délibération
1	FINANCES	VOTE DES TAUX DE TAXES
2	FINANCES	BP ASSAINISSEMENT
3	FINANCES	BP PRINCIPAL
4	FINANCES	BP EAU
5	FINANCES	BP OM
6	FINANCES	BP SPANC
7	FINANCES	BP ZA AVANCY
8	FINANCES	BP ZA COINCY
9	FINANCES	BP ZA COURCELLES
10	FINANCES	BP ZA MONTOY

11	FINANCES	BP ZA RETONFEY
12	FINANCES	BP ZA AVANCY
13	Divers	

Le Président procède à l'appel des membres présents. 24 membres physiques sont présents. Le quorum est donc atteint.

*Luc Giamberini* fait remarquer que l'horaire de 15H00 est un horaire non courant et difficile à honorer pour les délégués en activité.

**Avant de passer aux points à l'ordre du jour, le Président demande au conseil communautaire d'acter le caractère d'urgence de la séance, le conseil acte par vote ce caractère à l'unanimité.**

**1) Finances : Vote des taux de taxes (rapporteur Joel SIMON)**

*M. SIMON remercie le personnel et particulièrement Claire CASTELLAZZI pour le travail effectué.*

**DCC N°43/2024 : Finances : Vote des taux de taxes**

Le produit fiscal résulte de l'application de taux aux bases nettes d'imposition, lesquelles varient chaque année en raison de l'évolution de la matière imposable et de l'incident de mesures législatives.

Il est proposé à l'assemblée délibérante de maintenir les taux des taxes directes locales.

Vu le code général des impôts ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 25 mars 2024,

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

**Le Conseil Communautaire,**

**après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Décide** de ne pas modifier le taux des taxes directes locales 2024 de la Communauté de communes à savoir :

\* Taxe Foncière sur les propriétés bâties = 0,724 %

\* Taxe Foncière sur les propriétés non bâties = 2,59 %

\* Taxe d'habitation additionnelle = 1,22 %

\* CFE = 18,94 %

- **Charge** le Président de procéder à la notification de cette délibération aux services préfectoraux

- **Charge** le Président de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

**2) Finances : Budget Primitif Assainissement (rapporteur Joel SIMON)**

**DCC N°44 /2024 : Finances : BP Assainissement**

**FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2024 ASSAINISSEMENT**

Vu la délibération 2022-39 fixant le nouveau tarif de la redevance assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

Le Président propose au Conseil Communautaire, d'approuver, par chapitre, le Budget Primitif 2024

Assainissement, arrêté en équilibre comme suit :

**INVESTISSEMENT**

Dépenses : 4 554 348,20 € (dont 427 848,20 € de restes à réaliser)

Recettes : 4 554 348,20 € (dont 300 245,00 € de restes à réaliser)

**FONCTIONNEMENT :**

Dépenses : 3 204 743,94 € (dont 0 € de restes à réaliser)

Recettes : 3 204 743,94 € (dont 0 € de restes à réaliser)

**Le Conseil Communautaire,**

**après en avoir délibéré** (4 abstentions : Mmes FAGNONI et RASQUIN, messieurs GIAMBERINI et BERNEZ), **adopte** le Budget Primitif 2024 Assainissement.

Arrivée de M. CRIDELICH avant le vote

PFAC : moins de permis

Luc GIAMBERINI évoque le problème de la dette, sur le montant du prêt ! Les services techniques seront-ils capables de faire ce travail ? Roland CHLOUP précise qu'on verra suite aux études et aux subventions accordées, les projets que nous pourrions engager et qui seront validés par le conseil communautaire.

### **3) Finances : Budget Primitif Principal (rapporteur Joel SIMON)**

#### **DCC N°45 /2024 : FINANCES – BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2024**

Le Président propose au Conseil Communautaire, d'approuver, par chapitre, le Budget Primitif Principal 2024, arrêté en équilibre comme suit :

##### **INVESTISSEMENT**

Dépenses : 3 841 003,58 € (dont 171 570,41 € de restes à réaliser)

Recettes : 3 841 003,58 € (dont 135 196,41 € de restes à réaliser)

##### **FONCTIONNEMENT :**

Dépenses : 10 094 901,09 € (dont 0 € de restes à réaliser)

Recettes : 10 094 901,09 € (dont 0 € de restes à réaliser)

**Le Conseil Communautaire,**

**après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **adopte** le Budget Primitif Principal 2024.

Jerome Cridelich demande si de nouvelles embauches sont prévues, le Président pense que les effectifs sont au complet.

André HOUPERT demande où en est l'étude funérarium Roland CHLOUP répond qu'il est en attente d'un rdv avec le maire de Courcelles-Chaussy.

### **4) Finances : Budget Primitif Eau (rapporteur Joel SIMON)**

#### **DCC N°46/2024 : FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2024 EAU**

Le Président propose au Conseil Communautaire, d'approuver, par chapitre, le Budget Primitif 2024 Eau, arrêté en équilibre comme suit :

##### **INVESTISSEMENT**

Dépenses : 310 651,50 € (dont 0 € de restes à réaliser)

Recettes : 310 651,50 € (dont 33 282 € de restes à réaliser)

##### **FONCTIONNEMENT :**

Dépenses : 169 443,59 € (dont 0 € de restes à réaliser)

Recettes : 169 443,59 € (dont 0 € de restes à réaliser)

**Le Conseil Communautaire,**

**après en avoir délibéré à l'unanimité**

- **adopte** le Budget Primitif 2024 Eau.

Didier SCHRECKLINGER demande où en sont les études GEMAPI, le Président répond que nous sommes en attente des études et sondages de l'Agence de l'eau : embâcles, nettoyage...et nous sommes en attente des autorisations de l'Agence de l'eau. Se poseront alors les questions de financement.

## **5) Finances : Budget Primitif OM (rapporteur Joel SIMON)**

### **DCC N° 47/2024 : FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2024 ORDURES MÉNAGÈRES**

Le Président propose au Conseil Communautaire, d'approuver, par chapitre, le Budget Primitif 2024 Ordures Ménagères, arrêté en équilibre comme suit :

#### **INVESTISSEMENT**

Dépenses : 947 563,81 € (dont 20 500 € de restes à réaliser)

Recettes : 947 563,81 € (dont 0 € de restes à réaliser)

#### **FONCTIONNEMENT :**

Dépenses : 2 281 153,23 € (dont 0 € de restes à réaliser)

Recettes : 2 281 153,23 € (dont 0 € de restes à réaliser)

**Le Conseil Communautaire,**  
**après en avoir délibéré à l'unanimité**  
- adopte le **Budget Primitif 2024 Ordures Ménagères.**

Objectifs moins de dépenses de fonctionnement

Joel belle démarche sur le compost collectif !

M. Houpert : dans le tri sélectif attention aux refus, mais 2 recettes soutien et vente de matériaux

## **6) Finances : Budget Primitif Prestations de service (rapporteur Joel SIMON)**

### **DCC N°48/2024 FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2024 PRESTATIONS DE SERVICE**

Le Président propose au Conseil Communautaire, d'approuver, par chapitre, le Budget Primitif 2024 Prestations de Service, arrêté en équilibre comme suit :

#### **INVESTISSEMENT**

Dépenses : 0 € (dont 0 € de restes à réaliser)

Recettes : 0 € (dont 0 € de restes à réaliser)

#### **FONCTIONNEMENT :**

Dépenses : 382 420 € (dont 0 € de restes à réaliser)

Recettes : 382 420 € (dont 0 € de restes à réaliser)

**Le Conseil Communautaire,**  
**après en avoir délibéré à l'unanimité :**  
- adopte le **Budget Primitif 2024 Prestations de Service.**

## **7) Finances : Budget Primitif SPANC (rapporteur Joel SIMON)**

### **DCC N°49/2024 FINANCES –BUDGET PRIMITIF 2024 SPANC**

Le Président propose au Conseil Communautaire, d'approuver, par chapitre, le Budget Primitif 2024 SPANC, arrêté en équilibre comme suit :

#### **INVESTISSEMENT**

Dépenses : 20 550 € (dont 0 € de restes à réaliser)

Recettes : 20 550 € (dont 0 € de restes à réaliser)

#### **FONCTIONNEMENT :**

Dépenses : 107 457,01 € (dont 0 € de restes à réaliser)

Recettes : 107 457,01 € (dont 0 € de restes à réaliser)

**Le Conseil Communautaire,**  
après en avoir délibéré à l'unanimité :  
- adopte le Budget Primitif 2024 SPANC.

**8) Finances : Budget Primitif ZA Avancy (rapporteur Joel SIMON)**  
**DCC N°50/2024 FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2024 ZA AVANCY**

Le Président propose au Conseil Communautaire, d'approuver, par chapitre, le Budget Primitif 2024 ZA Avancy, arrêté en équilibre comme suit :

**INVESTISSEMENT**

Dépenses : 227 835,52 € (dont 0 € de restes à réaliser)

Recettes : 227 835,52 € (dont 0 € de restes à réaliser)

**FONCTIONNEMENT :**

Dépenses : 378 676,10 € (dont 0 € de restes à réaliser)

Recettes : 378 676,10 € (dont 0 € de restes à réaliser)

**Le Conseil Communautaire,**  
après en avoir délibéré à l'unanimité :  
- adopte le Budget Primitif 2024 ZA Avancy.

Armand KLEIN précise que la CC n'a plus de terrain à vendre sur la zone

**9) Finances : Budget Primitif ZA Coincy (rapporteur Joel SIMON)**  
**DCC N° 51/2024 FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2024 ZA COINCY**

Le Président propose au Conseil Communautaire, d'approuver, par chapitre, le Budget Primitif 2024 ZA Coincy, arrêté en équilibre comme suit :

**INVESTISSEMENT**

Dépenses : 2 693 624,12 € (dont 0 € de restes à réaliser)

Recettes : 2 693 624,12 € (dont 0 € de restes à réaliser)

**FONCTIONNEMENT :**

Dépenses : 3 992 813,56 € (dont 0 € de restes à réaliser)

Recettes : 3 992 813,56 € (dont 0 € de restes à réaliser)

**Le Conseil Communautaire,**  
après en avoir délibéré à l'unanimité :  
- adopte le Budget Primitif 2024 ZA Coincy

**10) Finances : Budget Primitif ZA Courcelles-Chaussy (rapporteur Joel SIMON)**  
**DCC N°52/2024 FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2024 ZA COURCELLES-CHAUSSY**

Le Président propose au Conseil Communautaire, d'approuver, par chapitre, le Budget Primitif 2024 ZA Courcelles-Chaussy, arrêté en équilibre comme suit :

**INVESTISSEMENT**

Dépenses : 122 466,84 € (dont 0 € de restes à réaliser)

Recettes : 122 466,84 € (dont 0 € de restes à réaliser)

**FONCTIONNEMENT :**

Dépenses : 361 315,58 € (dont 0 € de restes à réaliser)

Recettes : 361 315,58 € (dont 0 € de restes à réaliser)

**Le Conseil Communautaire,**

**après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- adopte le Budget Primitif 2024 ZA Courcelles-Chaussy.

**11) Finances : Budget Primitif ZA Montoy-Flanville (rapporteur Joel SIMON)**

**DCC N°53/2024 FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2024 ZA MONTOY-FLANVILLE**

Le Président propose au Conseil Communautaire, d'approuver, par chapitre, le Budget Primitif 2024 ZA Montoy-Flanville, arrêté en équilibre comme suit :

**INVESTISSEMENT**

Dépenses : 1 767 023,60 € (dont 0 € de restes à réaliser)

Recettes : 1 767 023,60 € (dont 0 € de restes à réaliser)

**FONCTIONNEMENT :**

Dépenses : 1 887 024,60 € (dont 0 € de restes à réaliser)

Recettes : 1 887 024,60 € (dont 0 € de restes à réaliser)

**Le Conseil Communautaire,**

**après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- adopte le Budget Primitif 2024 ZA Montoy-Flanville

Sortie et retour du délégué de Raville,  
départ de M. HERENCIA après le vote de ce point.  
DHL devrait démarrer sa construction cette année.

**12) Finances : Budget Primitif ZA Retonfey (rapporteur Joel SIMON)**

**DCC N°54/2024 FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2024 ZA RETONFEY**

Le Président propose au Conseil Communautaire, d'approuver, par chapitre, le Budget Primitif 2024 ZA Retonfey, arrêté en équilibre comme suit :

**INVESTISSEMENT**

Dépenses : 1 618 001 € (dont 0 € de restes à réaliser)

Recettes : 1 618 001 € (dont 0 € de restes à réaliser)

**FONCTIONNEMENT :**

Dépenses : 3 618 002 € (dont 0 € de restes à réaliser)

Recettes : 3 618 002 € (dont 0 € de restes à réaliser)

**Le Conseil Communautaire,**

**après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- adopte le Budget Primitif 2024 ZA Retonfey

Ordre du jour épuisé, le débat s'engage entre les participants !  
Journaliste présent sur demande de M. WEIL

Un mail de la chambre des notaires de la Moselle, sur information de M.WEIL, mettant en doute la légalité d'une délibération de la CCHCPP nous est parvenu, il est regrettable d'avoir ce genre de comportement alors que la Préfecture a validé cette délibération.

Luc GIAMBERINI pense qu'il y a besoin d'apaisement, il a envie de rester dans la CC, on met de l'huile sur le feu, et souhaite qu'on tienne à taille humaine, je ne veux aller ni à droite, ni à gauche.

Didier SCHRECKLINGER, demande qui met de l'huile sur le feu ? Quand le terrain devait être vendu à un de ses amis il n'y avait pas de soucis. Ce n'est pas le Président qui pose problème.  
Certains veulent empêcher d'avancer pour justifier leur départ  
Je crois qu'aucun maire n'accepterait ce comportement d'un adjoint.

Serge WOLLJUNG, précise que les informations officielles permettent de contrebalancer les mails insidieux

M. LEIDELINGER de plus ce sont des absents non représentés en plus, où est l'esprit communautaire ?

M. HOUPERT : CC rurale en frange urbaine, je ne suis pas toujours gentil avec le Président, je n'ai rien demandé et on a discuté avec le Président, on peut arriver à travailler avec lui sans problèmes, mais il faut se rappeler qu'on travaille pour 20000 personnes et pas pour une seule commune ! La CCHCPP n'a pas à réaliser le programme électoral d'une seule commune !  
On travaille pour la majorité

Claude SPINELLI : je suis pour l'apaisement mais aux maires ruraux le Préfet a dit qu'il fallait laisser travailler cette CC !  
Il faut s'attendre à 2 ans compliqués pour déstabiliser la CC !

Concernant Marsilly le Président précise que le maire l'a prévenu et fait les choses dans les règles

Alain DALSTEIN : depuis 3 janvier un tuyau bouché toujours pas fait, j'ai honte c'est du dysfonctionnement, 3 mois c'est long !

Eric GULINO : ici on est délégué, il y a cause commune, mais il pourrait aussi y avoir un débat local pour s'exprimer sans la rage  
IL y aura 2 années compliquées, il faudrait des moments de partage entre nous par exemple en fin de conseil, un temps d'expression à la fin des conseils en plus des conférences des maires.

La prochaine Conférence des maires aura lieu le 22 à 18 heures, débat sur fin du cuivre !  
Didier : je crois qu'on peut travailler ici les décisions sont prises en toute démocratie, elles sont malheureusement remises en causes sur Facebook.